

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES EP20/125

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DATE ET DUREE DE L'EXPERTISE

Date : **16/06/2020**

Durée : **1h**

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété :

Descriptif du bien : **Bâtiment agricole**

Adresse : **Chemin de La Guanguie**

Encombrement constaté : **Néant**

Quartier Barailla 64260 SÉVIGNACQ-MEYRACQ

Situation du lot ou des lots de copropriété

Référence Cadastre : **NC**

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Mitoyenneté : **NON** Bâti : **OUI**

Document(s) joint(s) : **Néant**

Accompagnateur : **Mr Somprou**

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **Madame et Monsieur Somprou Albert**

Adresse : **Chemin de La Guanguie Quartier Barailla 64260 SÉVIGNACQ-MEYRACQ**

Qualité : **propriétaires .**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **LE TUTOUR Philippe**

Raison sociale et nom de l'entreprise :

Sarl AESTIMO et AQUITAINE EXPERTISE

Adresse : **8 rue des anciens combattants d'Afn 65270**

SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

N° siret : **84927315600018**

N° certificat de qualification : **C0218**

Date d'obtention : **01/10/2017**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **QUALIXPERT**

17 rue BORREL

81100 CASTRES

Organisme d'assurance professionnelle : **ALLIANZ IARD**

N° de contrat d'assurance : **53714223**

Date de validité du contrat d'assurance : **30/06/2020**

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
RDC		
Cabanon	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Terre	Absence d'indice.
	Poteaux en bois	Absence d'indice.
	Poutre en bois	Absence d'indice.
Appenti	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente bois plaques ondulées métalliques	Absence d'indice.
	Plancher - Terre	Absence d'indice.
	Pannes en bois	Absence d'indice.
	Arbalétriers en bois	Absence d'indice.
Etable	Mur - Pierres Chaux	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Dalle en béton	Absence d'indice.
	Cloisons bois	Absence d'indice.
	Poutre en bois	Absence d'indice.
Douche	Mur - ciment Carrelage	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.
	Huisserie de porte - en bois	Absence d'indice.
Laiterie	Mur - ciment Carrelage	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.
	Huisserie de porte - en bois	Absence d'indice.
Salle de traite	Mur - ciment Carrelage	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Dalle en béton	Absence d'indice.
	Huisserie de porte - en bois	Absence d'indice.
Ecurie	Mur - Pierres+chaux	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Galets	Absence d'indice.
	Huisserie de niches - en bois	Absence d'indice.
	Huisserie de fenêtre - en bois	Absence d'indice.
	Linteau - en bois	Absence d'indice.
	Poteaux en bois	Absence d'indice.
	box en bois	Absence d'indice.
Remise 1	Mur - Pierres+chaux	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Dalle en béton et plancher bois	Absence d'indice.
	Huisserie de fenêtre - en bois	Absence d'indice.
	Huisserie de porte - en bois	Absence d'indice.
	Poteaux en bois	Absence d'indice.
	poutre en bois	Absence d'indice.
Remise 2	Mur - Pierres+chaux	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
	Cloison en bois	Absence d'indice.
	Huisserie de fenêtre - en bois	Absence d'indice.
	Huisserie de porte - en bois	Absence d'indice.
Escalier	Linteau en bois	Absence d'indice.
	Mur - Pierres+chaux	Absence d'indice.
	Plafond - plâtre enduit sur lattis	Absence d'indice.
	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
Hangar	Marches, limon et garde de corps en bois	Absence d'indice.
	Mur - blocs	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente traditionnelle assemblée plaques ondulées	Absence d'indice.
	Plancher - Dalle béton et graviers	Absence d'indice.
	Poteaux métalliques	Absence d'indice.
Garage	Pannes ,fermes en sapin	Absence d'indice.
	Mur - blocs	Absence d'indice.
	Plafond - Solivage et plancher bois	Absence d'indice.
	Plancher - Dalle béton	Absence d'indice.
	poteaux en bois	Absence d'indice.
Chambre froide	Poutre en bois	Absence d'indice.
	Mur - Panneaux	Absence d'indice.
	Plafond - Lambris pvc	Absence d'indice.
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice.
Comble cabanon	Huisserie de porte - en métal	Absence d'indice.
	1er	
	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente traditionnelle non assemblée ardoises composites	Absence d'indice.
Dégt	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
	Pannes, chevrons et poutres en bois	Absence d'indice.
	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre enduit sur lattis	Absence d'indice.
Pièce 1	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
	Garde-corps en bois	Absence d'indice.
	Mur - Pierres, briques+chaux	Absence d'indice.

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plafond - Plâtre enduit sur lattes	Absence d'indice.
	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
	Poutre en bois	Absence d'indice.
	Huisserie de fenêtre - en bois	Absence d'indice.
	Huisserie de porte - en bois	Absence d'indice.
Pièce 2	Mur - Pierres, briques+chaux	Absence d'indice.
	Plafond - Plâtre enduit sur lattes	Absence d'indice.
	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
	Huisserie de fenêtre - en bois	Absence d'indice.
	Huisserie de porte - en bois	Absence d'indice.
	Poutre en bois	Absence d'indice.
Comble Ecurie	Mur - Pierres, briques+chaux	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente traditionnelle assemblée en chêne Ardoises naturelles et composites	Absence d'indice.
	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
	Fermes,pannes,chevrons en chêne	Absence d'indice.
Comble Etable	Mur - Pierres	Absence d'indice.
	Plafond - Charpente traditionnelle assemblée en chêne Plaques ondulées	Absence d'indice.
	Plancher - Plancher bois	Absence d'indice.
	Fermes,pannes,chevrons en chêne	Absence d'indice.

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiserie, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E	IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION
	Le comble de la laiterie : absence de trappe .

F	IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION
	Les faces cachées des boiserie contre les maçonneries et cloisons .

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits celluloses non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non celluloses rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Cabanon (RDC) :

Plancher (Terre) : Indice d'infestation de Grosses Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

Appenti (RDC) :

Arbalétriers en bois: Indice d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

Ecurie (RDC) :

Plancher (Galets) : Indice d'infestation de Grosses Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

Remise 1 (RDC) :

Plancher (Dalle en béton et plancher bois) : Indice d'infestation de Grosses Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

poutre en bois: Indice d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

Remise 2 (RDC) :

Plafond (Solivage et plancher bois) : Indice d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

Comble cabanon (1er) :

Plancher (Plancher bois) : Indice d'infestation de Petites Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

Pièce 1 (1er) :

Poutre en bois: Indice d'infestation de Grosses Vrillettes : Trous de sorties, Vermoulures

Comble Ecurie (1er) :

Fermes,pannes,chevrons en chêne: Indice d'infestation de Hesperophanes sur aubier : Trous de sorties, Vermoulures

Jardin	Arbres vifs, buis,bois au sol,piquets, grip	Absence d'indice. Absence d'indice.
---------------	---	--

RESULTATS

Il n'a pas été décelé d'indices, de dégradations caractérisant la présence de termites le jour de la visite

NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **16/12/2020**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature de l'opérateur

S.A.R.L. AESTIMO et AQUITAINE EXPERTISE

Siège social : 8, rue des Anciens Combattants
65270 St-Pé-de-Bigorre

Tél. : 05 62 41 85 97 / Port. : 06 87 54 42 52

N° de Siret : 849 273 156 00018 - APE : 7120B

N° TVA Intracommunautaire : FR20 849273156

Fait à : **SAINT-PÉ-DE-BIGORRE** le : **16/06/2020**

Nom du responsable : **LE TUTOUR Philippe**

Opérateur : Nom : **LE TUTOUR**

Prénom : **Philippe**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

NOTE 2 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

NOTE 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.



MRS BOULAIS ET BENVEGNI
ALLIANZ ASSURANCES
 Agents Généraux Associés (SEP)
4place du FOIRAIL
64000 PAU

Siret 439.231.721.00028
 Orias 7020789 et 7021665
 Tél : **05 59 808 999** - Email :
5644901@agents.allianz.fr

Cbt AESTIMO et
 AQUITAINE EXPERTISE
 8 rue des Anciens Combattants
 65270 Saint PE DE BIGORRE

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

ALLIANZ I.A.R.D, dont le siège social est situé au 1 cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, atteste que :

Le **CBT AESTIMO ET AQUITAINE EXPERTISE** à l'adresse ci-dessus, est titulaire d'un contrat d'assurance **ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE ACTIVITES DE SERVICES** Souscrit sous le n° **53714223** et qui a pris effet le **01 Avril 2014**.

Ce contrat, actuellement en vigueur, a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des **activités déclarées** aux Dispositions Particulières, à savoir :

DIAGNOSTICS REGLEMENTAIRES LIES A LA VENTE OU LOCATION D'IMMEUBLES :

- Risques d'exposition au plomb.
- Repérage amiante avant vente.
- Dossier technique amiante.
- Présence de termites.
- Etat parasitaire.
- Installation intérieure d'électricité.
- Installation intérieure de gaz.
- Risques naturels et technologiques.
- Diagnostic de performance énergétique.
- Loi carrez.
- Certificat de décence.

AUTRE DIAGNOSTICS :

- Repérage amiante avant travaux ou démolition.
- Diagnostics de plomb dans l'eau.
- Etudes thermiques (RT 2012).
- Diagnostic de performance énergétique (DPE), y compris lorsqu'ils se font pour l'ANAH.
- Loi Boutin.
- Etudes thermiques RT 2012, y compris les « attestations de prise en compte de la RT2012 à l'achèvement des travaux ».
- Etat descriptif après travaux pour dispositif d'amortissement sur immobilier ancien

La présente attestation est valable du 01 Juillet 2019 au 30 Juin 2020.

Le présent document, établi par Allianz, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...)

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Pau, le **01.07.2019**,

Franck BOULAIS


Allianz 
F. BOULAIS & JM. BENVEGNI
 Agents généraux d'assurances
 4 Place du Foirail - 64000 PAU
 Tél. 05 59 808 999
 N° orias 7020789 et 7021665
 Entreprises régies par le Code
 des assurances
 Siège social :
 87 rue de Richelieu, 75002 Paris

Allianz Vie
 S.A. au capital de 643 054 425 euros
 340 234 962 RCS Paris
 N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
 S.A. au capital de 991 967 200 euros
 542 110 291 RCS Paris
 N° TVA : FR76 542 110 291

A compter du 01.01.2016, nouveau siège social :
 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.
 Allianz IARD : 542 110 291 RCS Nanterre.
 Allianz Vie : 340 234 962 RCS Nanterre.

ADM00239_A_complet_V09/15 - Imp09/15

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites